



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM BASSIN DE THAU BUREAU DE SETE 15 QUAI MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 34200 SETE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M Marien Moreau président, représentant de la société 2M S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 315 CHEMIN DU COUCHANT 34200 SETE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M Moreau Marien
Nombre d'actions : 100
Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 avril 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST141

Crédit Mutuel

Bassin de Thau

15 Quai Mal de Lattre de Tassigny

34200 SETE

Tél. 04 67 09 87 29

SIRET 842 161 648 00022